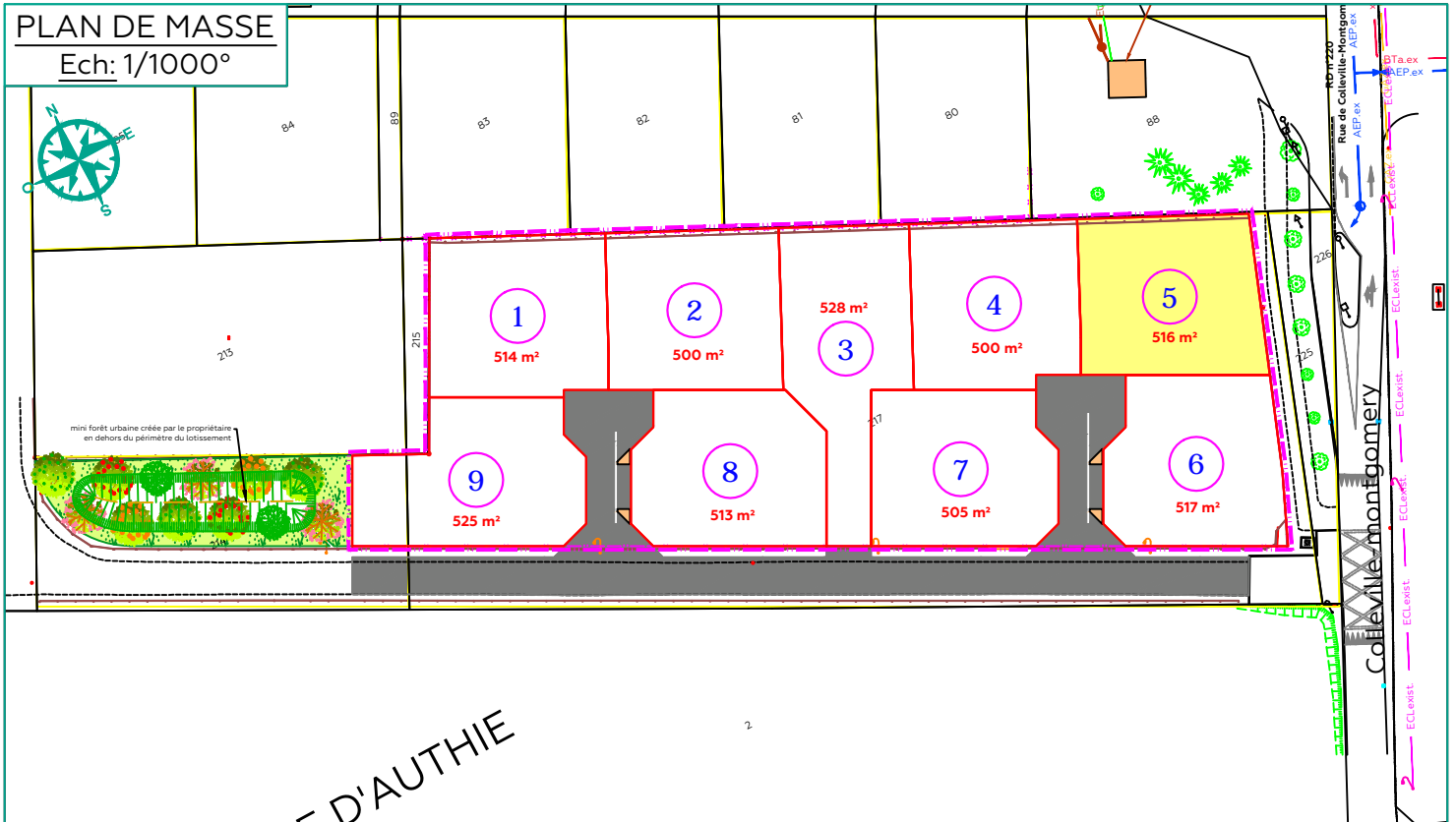


COMMUNE DE SAINT-CONTEST

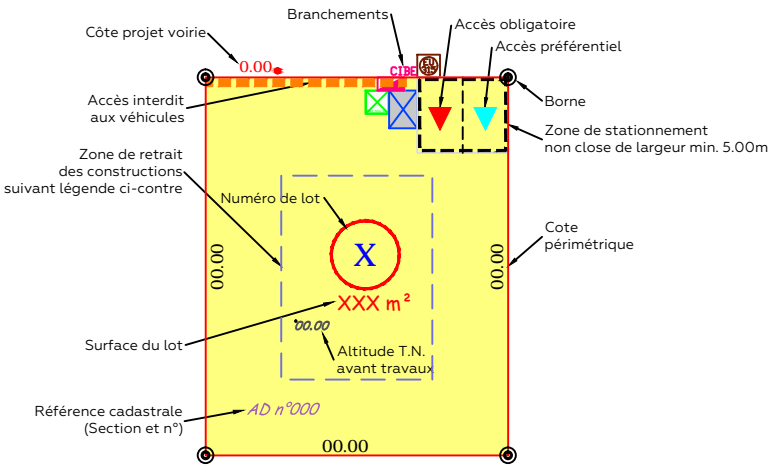
« Rue de Colleville-Montgomery (RD n°220) »

LOTISSEMENT " LE CLOS D'ARDENNES "

PLAN DE VENTE DU LOT 05



LÉGENDE



LÉGENDE - LIMITES

— Périmètre du lotissement

LÉGENDE - RÉSEAUX

- Coffrets ENEDIS
- Citerneau Eau potable
- Citerneau 30x30 Telecom
- Boîte de branchement EU
- Candélabre
- Coffret GAZ

LÉGENDE:

- Implantation des constructions à une distance minimum de 6.00m par rapport à la limite de lot en droit des voies.
- Implantation des constructions à une distance minimum de 2.00m par rapport à la limite de lot en droit de la voie, pour les lots bordés par plusieurs voies.
- Implantation des constructions à une distance minimum de 5.00m par rapport à la limite séparative du lot.
- Implantation des constructions en limite séparative ou à une distance minimum de 2.50m par rapport à la limite séparative du lot.
- Implantation des constructions à une distance minimum de 3.50m par rapport à la limite séparative du lot.
- Servitude de plantation et de maintien d'une haie bocagère sur une largeur de 3.00m en limite d'opération.
- Servitude de passage piétons, de tous types de véhicules, et de passage et d'entretien des réseaux, sur la voirie conservée par le propriétaire du Clos d'Ardenne.

